



Compte-rendu du Comité de Pilotage Site Natura 2000 « Plateau de l'Aubrac » 18 Décembre 2024

Objet de la réunion :

La présente réunion a pour ordre du jour

- le bilan de l'animation du 01/01/2024 au 18/12/2024 ;
- le prévisionnel d'animation du 01/01/2025 au 31/12/2025 ;
- les projets menés par d'autres structures et répondant aux objectifs du Docob
- les observations et questions diverses des participants.

Le diaporama projeté lors de la réunion est disponible sur le site internet, rubrique « Animation du site » : <http://www.natura2000-aubrac.fr/animations-du-site>

Participants :

BASTIDE Bernard, Président du COPIL / Maire de Nasbinals / Président PNR Aubrac
BONNAL Oriane, Syndicat Mixte Lot Dourdou
BOURNIOL Lionel, Mairie de BOURGS-SUR-COLAGNE
BRECHET Maxence, Administrateur Fédération des Chasseurs 48
COURNAC Morgane, COPAGE
DUMONT Jérôme, Départementale des Territoires 48
GOGUILLON Bertrand, Parc Naturel Régional de l'Aubrac
MEYRUEIS David, Direction Départementale des Territoires 48
MONLONG Romain, Natura 2000 – CCHTA
PERETTI Mathieu, Région Occitanie
ROSSI Sophia, CEN Occitanie

Sont excusés :

ASTRUC Alain, Président CCHTA / Maire de Peyre-en-Aubrac
BREMONT Patricia, Conseillère départementale du Canton de Marvejols
GROUSSET Joël, Syndicat intercommunal Aubrac Colagne
MOLINES Loïc, Centre Régional de la Propriété Forestière
Office Français de la Biodiversité SD 48

Introduction de la séance et renouvellement de la structure animatrice

Après avoir remercié les personnes présentes à ce nouveau comité de pilotage, Bernard BASTIDE - Président du COPIL – souligne l'efficacité dans le déploiement des MAECs sur le territoire ces deux dernières années, malgré une tension certaine au sein du monde agricole. Il présente les chiffres de cette contractualisation, avec 57 contrats réalisés en 2 ans et déjà une enveloppe mobilisée d'1,3 million d'euros, puis un minimum de 30 contrats à venir pour 2025. Pour finir il insiste sur la dotation « aménités rurales », qui s'est considérablement épaissie cette année, ce qui ravie les communes.

Ce dernier donne ensuite la parole à Romain MONLONG, chargé de missions Natura 2000 auprès de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac depuis le 1^{er} juillet 2019, et qui entame ensuite la présentation.

Présentation

Le chargé de mission (CCHTA) rappelle les caractéristiques du site, ses principaux enjeux et son fonctionnement. Il présente le bilan 2024 des actions menées dans le cadre de l'animation du site et propose un plan d'actions prévisionnel pour l'année d'animation 2025. (Cf. Diaporama de présentation, disponible sur le site internet).

Bilan 2024

➤ **Ligulaire de Sibérie**

En 2019, le service Natura 2000 aidé de ses partenaires définissait et appliquait pour la première fois des protocoles de suivi de la station de Ligulaire de Sibérie de Souveyrols. Comme il était prévu dans le rapport de cette étude servant d'état initial, nous avons reproduit ces protocoles cette année, donc à n+5, avec l'appui d'un stagiaire du PNR Aubrac. Ce qu'il faut retenir des résultats présentés par le chargé de mission est que l'on constate pour l'estimation de l'effectif global de tiges fleuries une baisse de 26%. Le chargé de mission interroge l'assemblée sur une urgence d'intervention ou non, et propose des hypothèses qui pourraient expliquer cette variation. Il est conclu de se renseigner auprès du CBN et de reproduire ces protocoles de manière plus rapprochée (3ans ?) pour prévenir une nouvelle baisse. A noter également la présence d'un pied de « colonisation » certainement issu d'une dispersion par l'exutoire du lac, quelques centaines de mètres en aval.

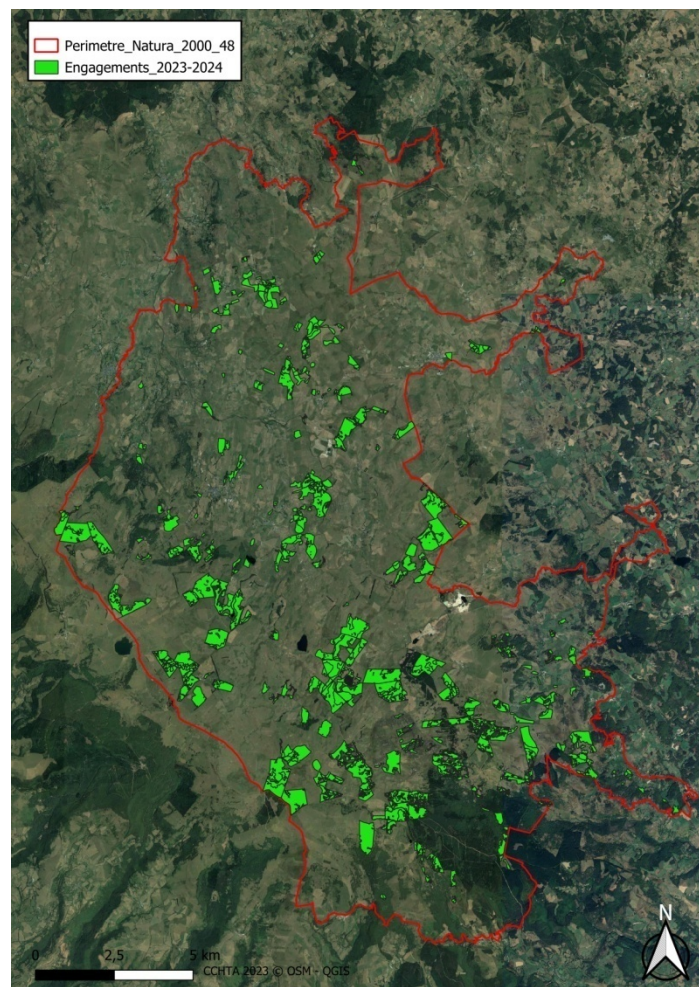


➤ **Chat Forestier**

Cette espèce qui n'est pas strictement d'intérêt communautaire, mais indicatrice de vieilles forêts et notamment de la hêtraie acidiphile, faisait l'objet d'un programme de récolte de données génétiques et visuelles par le PNR de l'Aubrac et l'OFB. Le service Natura 2000 sans y consacrer un temps conséquent s'y était associé à minima pour poser et relever le piège photo du service. Un passage d'un individu clairement typé « Chat forestier » a été relevé le 03 août. En 2024, les analyses génétiques des échantillons de poils récoltés les années passées ont officiellement affirmé la présence de l'espèce sur notre territoire. Ce suivi va s'arrêter pour se concentrer sur les territoires d'Occitanie où il n'est pas officiellement présent, et sur une potentielle zone de rencontre entre la population issue du Nord-est de la France et celle des Pyrénées.

➤ **MAEC 2024**

Après une contractualisation avec 29 exploitations en 2023 (1^{ère} tranche), 2024 constituait la 2^{ème} tranche pour le PAEC « Aubrac Occitan ». Suivant strictement les mêmes règles que l'an passé, 27 nouveaux contrats ont été conclus en 2024. Il est bon de noter qu'un contrat territorial « Zone humide » porté par le PNR et officialisé en début d'année a permis de solliciter de nouveaux crédits pour la contractualisation MAEC, et soutiendra également celle de 2025. Ci-dessous une carte représentant les surfaces engagées ces deux dernières années pour 5 ans, pour un total de 2 532 ha :



A noter que lors de la réalisation des diagnostics écologiques MAEC 2024, deux stations de Damier de la Succise ont pu être confirmées, et 3 stations de Fluteau nageant ont été découvertes. Nouveauté également, les formations MAEC obligatoires dans les deux premières années d'engagement pour l'exploitation, dont les premières se sont tenues cette année.

➤ **Signature de la Charte Natura 2000**

La première signature de la charte Natura 2000 pour le site Plateau de l'Aubrac depuis sa création, sur une propriété de la commune du Buisson, et très intéressante puisqu'elle présente au minimum 3 habitats et 3 espèces d'intérêt communautaire. Ce projet est finalisé depuis le mois de Septembre 2022 mais un accompagnement de la signataire a été nécessaire en 2024, notamment pour une consultation à propos de conflits avec un des propriétaires signataires de la charte.

➤ **Supports de communications, évènements, sorties... :**

Le chargé de mission présente l'ensemble des moyens de communication du site Natura 2000 (mise à jour du site internet, lettre info...) et les évènements auxquels la CCHTA a participé au titre de Natura 2000. La dernière lettre d'information a été écoutée à 95 %. Il précise qu'en 2023 il est intervenu après de 2 différents BTS (Gestion et Protection de la Nature et Gestion et Maitrise de l'Eau), auprès du collège « Sacré cœur » de St-Chély-d'Apcher, et auprès de l'école primaire privée de Nasbinals. Il se réjouit de cette diversité de public pour l'appréhension et la connaissance de la démarche Natura 2000. De plus, il alimente depuis maintenant 4 ans les pages dédiées au site Natura 2000 sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook). Pour finir, il s'est associé au PNR de l'Aubrac dans les premières réflexions pour co-organiser une nouvelle édition du concours des pratiques agroécologiques en 2025, qui aura à priori pour thème « les prairies de fauche à Narcisse des poètes ».



Proposition du programme d'animation pour 2025 :

Détails des actions majeures dans le **diaporama** disponible sur le site internet :

<http://www.natura2000-aubrac.fr/animations-du-site>

	ACS	GHE	ISV
Propositions pour 2025	➤ Poursuite Inventaire du Damier de la <u>Succise</u>	➤ PAEC / MAEC 2023-2025	➤ Projets d'animations avec l'école privée de Nasbinals
	➤ Mise en place d'un suivi « Mulette perlière » en partenariat avec CEN	➤ Continuité projet des <u>Roustières</u> (Conv PNR) ORE	➤ Mise à jour SINP/Site internet/ lettre d'info
	➤ Continuité projet des <u>Roustières</u> (Conv PNR) dont restitution des études	➤ Charte Natura 2000 FDC 48 - <u>Pougalyon</u>	➤ Création de contenu <u>Instagram/Facebook</u>
	➤ Traitement des données récoltées lors du suivi exhaustif de la <u>Ligulaire</u> aux <u>Roustières</u> (5ans)	➤ Evaluation DOCOB et bilan synthétiques des <u>années d'animation</u> CCHTA	➤ Intervention BTSA GPN et GEMEAU
		➤ Dotation aux communes	➤ Formations MAEC
			➤ Lettre d'information n°7
			➤ Projet d'exposition Natura 2000 Occitanie (coordination)

Projets menés par d'autres structures et répondant aux objectifs du Docob,

et questions diverses :

Romain MONLONG invite les structures présentes à prendre la parole pour évoquer les projets en cours ou à venir qui répondent aux objectifs du Docob, et à lui poser les questions diverses.

Mathieu PERETTI revient sur le sujet des animations et demande à avoir des retours d'expérience sur le niveau de connaissance et de conscience vis-à-vis des enjeux environnementaux des différents publics cibles. De plus, il prévient que le séminaire départemental visant à rassembler et à faire échanger les chargés de missions des différents sites Natura 2000 va reprendre en 2025.

Sofia ROSSI du CEN Occitanie rappelle d'une part les actions menées par sa structure via le programme SAGNE 48, avec des diagnostics, des notices de gestion et du conseil pour

plusieurs exploitations. D'autre part ils ont réalisé l'inventaire et la cartographie des habitats naturels du Lac de Born pour le PNR, et mis à jour une ZNIEFF (Sagno verdo).

David MEYREUIS de la DDT48, en charge de la police de l'eau, fait passer un message à destination des collectivités, encourageant ces dernières à faire appel à leur service lors de la reprise d'ouvrage de franchissement sur des cours d'eaux sensibles (notamment présence de Moule perlière). Il faut favoriser dans l'idéal des ouvrages sans fond, mais qui peuvent s'avérer un peu plus coûteux. Il les invite donc faire appel pour du conseil et de la recherche de financements complémentaires. Le chargé de mission et M. PERETTI laissent une porte ouverte à des contrats N2000 Ni-Ni sur ce sujet précis d'ouvrages liés à la Mulette perlière.

Jérôme DUMONT, également à la DDT48, explique qu'une réunion portant sur les évaluations d'incidences, à destination des chargés de mission Natura 2000 notamment, se tiendra en début d'année. Un peu plus tôt dans la séance, il s'était également exprimé sur le sujet de la Mulette perlière, informant l'assemblée que des décisions seraient prises courant d'année 2025 concernant un potentiel arrêté de protection de biotope sur la Truyère et la Rimeize.

Morgane COURNAC, du COPAGE rappelle les actions générales menées par son association, avec en première ligne concernant l'Aubrac, leur appui au chargé de mission pour la réalisation des diagnostics agricoles des MAEC de ces deux dernières années, et de celle à venir, et leurs actions en tant que structure référente pour la plantation de haies.

Oriane BONNAL, du Syndicat Mixte Lot-Dourdou, présente succinctement le suivi hydrologique mené sur la Tourbière de Pougalyon, site qui fait partie d'une étude lancée par le SMLD. Le rapport d'étude devrait être présenté lors d'une réunion en fin d'année 2025, et un stagiaire devrait être recruté pour effectuer les prises de débit liées à ce suivi.

Maxence BRECHET, administrateur à la Fédération des Chasseurs de Lozère explique que la FDC 48 et la FRC ont pour projet de signer la charte Natura 2000 sur la parcelle en propriété sur la Commune des Salces, ce qui est confirmé par le chargé de mission.

M. BOURNIOL indique que la Commune qu'il représente, Bourgs-sur-Colagne, a engagé des travaux de reverdissement, de dés-imperméabilisations des places, et de traitement des ilots de chaleur, à hauteur d'1 million d'euros. Il se satisfait également des actions présentées ce jour, de la prise de conscience du monde agricole, et de l'évolution de cette dotation « aménités rurales ».

Bertrand GOGUILLON fait un tour d'horizon non exhaustif des actions structurantes du PNR de l'Aubrac en relation avec les objectifs du Docob du site : Programme « TRAME » axé sur les prairies naturelles, accompagnement des collectifs de lutte contre le campagnol terrestre, PPG du Bés, mise en place d'un suivi participatif des hauteurs d'eau, études et restitution des résultats sur les lacs glacières de St-Andéol et de Born, et sur la tourbière des Roustières (avec acquisition foncière), et pour finir le dépôt d'un dossier aux fonds verts pour un éventuel projet d'aire protégée sur une parcelle forestière communale des Salces.

M. BASTIDE avant de clôturer la séance évoque les difficultés financières et en terme de moyens humains des Communes dans l'entretien des chemins.

Validation de la programmation 2025 et clôture de la séance

N'ayant plus de question, d'objection ou de remarque, l'assemblée valide le bilan 2024 et la programmation 2025. Bernard BASTIDE clôture la séance et remercie les personnes présentes, et particulièrement Romain MONLONG pour sa présentation.

Le Président du COPIL

Bernard BASTIDE

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'BB' followed by a horizontal line and a vertical stroke, resembling the number '7'.